Vivre à Quetigny MAGAZINE

JUIN
JUILLET
2023

213

BUDGET 2023

Agir avec réalisme
et ambition p.11

quetigny.fr

SERVICES & ACTIVITÉS
Des tarifs plus justes
et équitables p.5

ENCOMBRANTS
Changer les mentalités
pour une ville propre p.7

CONCERTATION
Des propositions pour
La Parenthèse p.14

sommaire

N° 213 *La fraîcheur des parcs quetignois appréciée des familles dès les beaux jours.*

Actualités

4 L'espace Pierre-Desproges change de look

5 De nouvelles grilles tarifaires pour les activités enfance jeunesse et de l'EMMDA

6 Le nettoyage citoyen revient le 17 juin

7 Changer les mentalités face aux encombrants !

8 Un nouveau marché hebdo pour la rentrée

9 La collecte des bio déchets s'invite dans les immeubles

14 Concertation citoyenne : les habitants imaginent leurs pratiques dans La Parenthèse

Dossier

11 Budget 2023 : agir avec réalisme et ambition

Dans les quartiers

10 Les travaux près de chez vous

Associations

15 Découvrez le programme des festivités du 13 juillet

16 La MFR fête ses 70 ans

Culture

17 6e édition du Festival En Quet'd'ailleurs en juin

Ville pratique

18 Tribune libre

19 Les permanences de Château Services

20 Les infos pratiques : les élus à votre écoute, prochain conseil municipal, limiter la prolifération des moustiques tigres en bâchant, couvrant, vidant !

"Vivre à Quetigny-Magazine"
Mairie de Quetigny - 21800 Quetigny
03 80 48 28 30
communication@quetigny.fr
Directeur de la publication : Rémi Détang
Rédaction & photos : Olivier Carisey, Marie Lombard, Lisa Krupezack, Istock
Maquette et composition : Pagina
Photogravure, impression : ICO Dijon
Distribution : ESAT Mirande
Dépôt Légal : 2e trimestre 2023

La reproduction, même partielle, du magazine est strictement interdite

www.quetigny.fr
Vivre à quetigny
Ville de Quetigny

Quetigny : une commune attractive !

Quelle joie et quelle fierté pour un Maire de voir sa ville attirer de nouveaux habitants et de nouveaux projets telle que l'installation d'une école VATEL ! 1er groupe mondial de l'enseignement du management de l'hôtellerie-tourisme, il compte aujourd'hui 54 campus dans 33 pays et sur quatre continents. Quetigny sera le 55e CAMPUS VATEL ACADEMY.

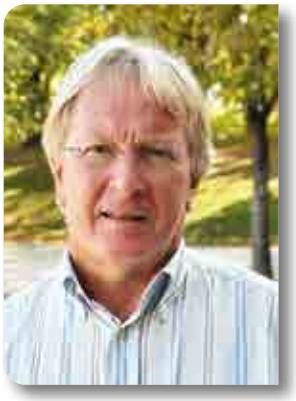

Quetigny rayonne. Au-delà même de la métropole. Bien sûr, le dynamisme de Dijon et son image de Ville gastronomique, ne sont pas étrangers à l'intérêt porté par le groupe VATEL sur notre territoire. **Mais si notre Commune a été choisie c'est aussi parce qu'elle a de beaux atouts.** Un terrain d'une surface de 12 000 m² à valoriser, une accessibilité via des mobilités douces (tram et pistes cyclables), la proximité avec le campus universitaire, des équipements sportifs, des écrins de verdures, un écosystème d'agriculteurs et d'acteurs de l'alimentation et des évènements culturels tout au long de l'année.

Nous avons donc été choisi et l'ancien site de l'ENITA accueillera le campus principal. L'école qui devrait ouvrir ses portes à la rentrée 2026, offrira à 400 jeunes de 16 à 20 ans des formations qualifiantes dans les domaines de la restauration, de l'hôtellerie et de la cuisine. C'est une belle opportunité pour notre jeunesse. Ces filières sont porteuses d'emplois. C'est aussi une belle opportunité pour les quetignois et quetignoises. L'école comportera un restaurant d'application où la population pourra se restaurer, ainsi qu'un hôtel d'application 4 étoiles.

Ce beau projet était un objectif que notre équipe de la majorité municipale s'était fixé dans le cadre du programme électoral. La valorisation de la friche de l'ancienne école ENITA était nécessaire. **Mais par-dessus tout nous voulions que cette friche accueille de nouveau une école.** Pour le dynamisme, pour la jeunesse, pour le développement économique... Nous pouvons donc être fiers.

Autre ambition pour la Commune : l'accueil de professionnels de santé. Attendre des mois avant d'obtenir un rendez-vous chez un docteur ou devoir faire plusieurs kilomètres pour un suivi médical n'est pas pensable pour une ville de notre taille. Deux projets viendront compléter l'offre médicale : la tour Elithis sur la Place centrale Roger-Rémond dont le 1er étage sera consacré aux professionnels de santé et l'ancien corps de ferme Bruley avenue du Cromois dont l'architecture préservée hébergera des professionnels de la santé de la femme.

Quetigny bouillonne d'énergie !

Rémi DÉTANG
Maire de Quetigny
Vice-Président de Dijon métropole

Bienvenue

NOUVEAU CONSEILLER MADJID TAYEBI

Tête de liste d'opposition de la liste "Réinventons Quetigny", Raymond Maguet a annoncé sa volonté de démissionner de son mandat de conseiller municipal lors du Conseil municipal du 4 avril dernier. Madjid Tayebi, sixième sur cette même liste lui a succèdé et a été installé lors du Conseil municipal du 16 mai dernier. Madjid Tayebi rejoint les commissions "Finances et relation avec les entreprises", "Solidarité, Emploi et Formation", "Vie associative et intiative citoyenne", "Sports".

Apéro-débat

LA SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE AU CŒUR DES DÉBATS

Dans le cadre de l'Agenda 2030 porté par la Ville de Quetigny, un nouvel apéro-débat a été organisé le 24 mai dernier autour du thème "Les énergies renouvelables, outil d'économies énergétiques et financières". Animé par un journaliste d'Alter Éco, et des représentants des associations Nega Watt et StarenCo, cet espace d'échanges a éclairé le public sur les atouts des énergies renouvelables, sur l'évolution des modes de consommation énergétique. Prochain apéro-débat à la rentrée à la maison du projet.

Atelier graff

Une nouvelle fresque pour l'Espace Pierre-Desproges

Inaugurée le 3 mai dernier, la nouvelle fresque de l'espace Pierre-Desproges ne passe pas inaperçue dans le quartier. Faisant suite aux travaux d'extension de cet équipement qui ont gommé la décoration d'origine, ce projet "graff" bien encadré par le graffeur pro Jules Bonnardin, dit "Snare" a été initié et réalisé dans le cadre des activités de l'accueil jeunes. Il a permis à 7 jeunes âgés de 14 à 17 ans de s'investir durant 5 jours dans l'embellissement des façades de la structure avec la réalisation d'une fresque très colorée composée de paysages urbains du cœur de ville, d'espaces verts et de citations de l'humoriste. L'occasion pour ces jeunes de mieux s'approprier ce lieu dédié aux activités jeunesse et de lui donner une plus grande visibilité dans la ville.
À noter qu'en contrepartie de leur engagement, la Ville les accompagne dans leur projet d'été : un séjour culturel de 2 jours à Rulantica en Allemagne.

Cérémonie d'accueil dans la citoyenneté

Ils ont fait le choix de devenir français

Le 1er avril dernier, huit familles ont été accueillies en Mairie pour célébrer de manière solennelle et avec beaucoup d'émotion leur entrée dans la citoyenneté française. Au-delà d'une démarche administrative, parfois longue, l'acquisition de la nationalité française est un véritable choix de vie pour ces personnes naturalisées ou nés en France de parents étrangers. Et pour chacun et chacune être français revêt de multiples aspects. C'est bénéficier de droits mais aussi respecter des devoirs et des lois, faire sienne des valeurs communes, appartenir à une histoire et partager un désir d'avenir, se reposer sur un pacte républicain et sur les valeurs humanistes d'une devise "Liberté, égalité, fraternité" auxquelles s'ajoutent la laïcité… Une entrée dans la citoyenneté française saluée par la Députée Fadilla Khattabi, le Maire Rémi-Détang et les élus. *"Vous êtes désormais citoyens de la République française. La République se construit jour après jour et vous représentez une richesse pour notre pays et pour notre ville".*
Chacun.e a reçu son dossier d'accueil dans la citoyenneté, une composition florale et un pot de miel issu des ruches quetignoises.

Nouvelle tarification

Un nouveau mode de calcul plus juste et équitable

Adoptée à l'unanimité le 16 mai dernier par le Conseil municipal, une nouvelle grille de tarification pour les temps péri et extra-scolaire (service enfance jeunesse) et les activités de l'École Municipale de Musique, de Danse et Arts (EMMDA) entrera en vigueur à la rentrée 2023. Loin d'augmenter les recettes de la commune, elle repose avant tout sur la mise en place d'un nouveau mode de calcul, le plus juste possible pour les familles.

L'obligation faite par la Caisse Nationale des Allocations Familiales d'asseoir pour la rentrée 2023 les tarifs de "l'enfance - jeunesse" des communes sur le quotient familial qui prend en compte l'ensemble des ressources du foyer et du nombre d'enfant à charge, a conduit les élus de la majorité à réinterroger les grilles tarifaires des temps péri et extra-scolaires.

Des tarifs plus justes

Pour garantir plus de justice et d'équité, les élus ont décidé de conjuguer l'obligation du quotient familial et le choix politique d'appliquer un taux d'effort progressif.
Pour Moulay Jellal, Adjoint à l'action éducative et au jumelage coopération : *"En maintenant le taux d'effort dans le calcul de la tarification, nous redonnons du pouvoir d'achat aux familles modestes et classes moyennes qui ont le plus souffert financièrement de la crise sanitaire que nous avons traversée en 2020 et 2021. De la même façon, nous n'asphyxions pas non plus les familles les plus aisées grâce aux taux d'effort progressifs appliqués dans les tarifs afin d'accroître plus encore la solidarité et l'accès de tous aux services municipaux. Et ce, surtout dans le contexte inflationniste actuel que nous connaissons. À titre d'exemple, le repas de la cantine sera facturé à 1€ pour les familles modestes, soit une diminution du tarif plancher et il sera facturé à 6.50€ pour une famille aisée traduisant certes une légère majoration du tarif plafond actuel mais je rappelle que le prix de revient d'un repas oscille entre 11 et 13€. La solidarité est donc exercée par la Ville".*

Les tarifs quetignois très attractifs

Avec cette nouvelle tarification, Quetigny se place au second rang des communes les moins chères de l'agglomération pour la restauration scolaire des familles modestes. De même, pour les mercredis et les vacances où les tarifs sont compris entre 2,50€ et 16€ traduisant une diminution du tarif plancher et un tarif maximum parmi les plus bas des communes de la métropole. Par ailleurs, afin de proposer des tarifs plus justes par rapport à la fréquentation des familles, Quetigny fait le choix de proposer un tarif à l'heure pour le périscolaire. Ainsi de nombreuses familles verront leur facture diminuer dès la rentrée 2023.
"À Quetigny, ce que nous recherchons, c'est agir au quotidien au plus près des familles, c'est l'action publique menée au service des populations, c'est faire société" ajoute l'élu.

Les tarifs de l'EMMDA révisés également

Pour garder une cohérence avec la nouvelle tarification enfance -jeunesse, les élus ont également revus les grilles tarifaires de l'EMMDA en proposant un calcul basé, lui aussi, sur le quotient familial. Là aussi, le taux d'effort dans le calcul du tarif est appliqué dans une logique d'équité et de progressivité tarifaire.
Adjointe à l'action culturelle, Sandrine Mutin l'assure : *"Afin de proposer les tarifs les plus justes et les attractifs possibles, nous avons conduit un comparatif avec les autres communes de la métropole. À titre d'exemple, les tarifs liés à la formation musicale et à l'apprentissage d'un instrument ont été révisés à la baisse pour inciter encore davantage les familles à inscrire leur enfant dans un cursus de formation musicale et instrumentale. Ainsi, un enfant de condition modeste à accès à un parcours complet de formation musicale et instrument pour moins de 13€/mois".*

Quetigny parmi les communes les moins chères de l'agglomération pour la restauration scolaire des familles modestes.

Nettoyage citoyen

Un nouveau rendez-vous
le 17 juin prochain pour une ville propre

Prêt à contribuer à préserver la qualité de votre cadre de vie ? Pour la 3e année consécutive, la Ville invite les habitants à participer à une action propreté dans leurs quartiers le samedi 17 juin de 9h30 à 11h30 dans le cadre de l'opération nettoyage citoyen. Pour participer à ce geste éco-responsable, c'est très simple, il vous suffit de vous rendre dès 9h30 à l'un des cinq points de rendez-vous devant les groupes scolaires de Quetigny : Mandela, Aiguisons, Huches, Cèdres et Fontaine-aux-Jardins. Élus et agents vous équiperont de gants, sacs et pinces et vous guideront à travers parcs et jardins, allées, rues, trottoirs, parkings, zones enherbées... afin de collecter tous types de petits déchets qui dénaturent les lieux. Cette moisson participative se clôturera par un verre de l'amitié offert par la Municipalité devant le jardin partagé des Huches. Une action de sensibilisation appréciée qui participe au respect de notre environnement et à la propreté de la Quetigny. Ne jeter plus vos déchets sur l'espace public !

Nettoyage citoyen le samedi 17 juin de 9h30 à 11h30
5 points de rendez-vous dès 9h30 devant les groupes scolaires

Jardin des Huches

En fête !

Pour la 2e année consécutive, une belle ambiance conviviale a régné au sein du jardin partagé des Huches le 3 juin dernier. Jeux, découverte du jardin partagé, animation sur les climats et les effets du changement climatique sur l'agriculture mais aussi ateliers créatifs ont ponctué cette après-midi festive bien organisée par Karima, jeune volontaire culturelle franco-allemande. L'occasion de redonner un coup de projecteur à ce jardin apprécié des riverains, véritable lieu de vie et de lien social situé au cœur du quartier et à deux pas du futur 3e lieu La Parenthèse. Les élèves de l'école du quartier Les Huches François-Mitterrand (maternelle et élémentaire) ont participé à la fête en plantant avec application leurs jeunes pousses, semées en classe dans le cadre de leur projet d'école.

NE RIEN JETER !

Le saviez-vous ? Les macro-déchets (déchets solides d'origine humaine type mégots, emballages plastiques...) représentent 80 % de la pollution des mers via les fleuves, les rivières, les petits cours d'eau. Et nous en sommes grandement responsables ! Cest pourquoi afin de sensibiliser et rappeler à chacun que tout ce que nous jetons sur l'espace public est susceptible d'atteindre les mers et les océans en transitant via les égouts, les rivières et les fleuves, des plaques en forme de clous "Ici commence la mer" ont été installées en mai dernier sur la voirie de Quetigny. La préservation de la nature doit être l'affaire de tous en adoptant des gestes simples et citoyens.

Festivités du 13 juillet

LES FEUX D'ARTIFICE DÉPLACÉS SUR LA PLAINE DES AIGUISONS

En raison des travaux d'aménagement du terrain de football synthétique durant la période estivale (Voir page 10), les feux d'artifice traditionellement organisés au stade Les Cèdres seront tirés cette année sur la plaine des Aiguisons à proximité de la place Abbé-Picard : lieu d'animations des festivités du 13 juillet. Plusieurs aménagements ont été actés (fermetures des rues notamment) pour assurer l'organisation de cet événement en toute sécurité.

Actes d'incivilités

Encombrants/ dépôts sauvages : assez !

Face au non-respect des règles de collecte des encombrants par bon nombre d'habitants, la Ville lance une vaste campagne de sensibilisation et de lutte contre les dépôts sauvages en juin et durcit le ton en termes de sanctions contre les contrevenants pour préserver le cadre de vie de chacun.

Depuis quelques années, l'arrivée des beaux jours se conjuguent malheureusement avec l'accumulation d'encombrants jonchant les trottoirs en pied d'immeubles détériorant très visiblement le cadre de vie de tous. Une situation d'autant plus surprenante alors que la Ville a la chance de posséder une déchetterie sans oublier une organisation précise en terme de collecte des encombrants avec les services de Dijon Métropole. Alors quoi ! Manque d'information, négligence, indifférence... Il serait temps que la notion de "ville propre" devienne l'affaire de tous.

Une semaine de sensibilisation du 12 au 17 juin

Rappel des consignes de collecte, sensibilisation à la propreté en ville... seront autant d'actions conduites en direction de tout public pour changer les mentalités et abolir les mauvaises pratiques. Ainsi, les ambassadeurs du tri sillonneront les quartiers avec leur "Tri-Truck" pour sensibiliser les habitants en pied d'immeubles et animeront des ateliers avec les agents municipaux (police municipale, espaces verts, enfance-jeunesse) dédiés aux plus jeunes dans les groupes scolaires Fontaine-aux-Jardins, Huches et Aiguisons. Par ailleurs, les jeunes de l'espace Pierre-Desproges iront à la rencontre des habitants des logements collectifs pour convaincre de l'importance du respect des jours de collecte avec remise de calendriers. Des créations autour de la thématique "Stop aux dépôts sauvages et encombrants" réalisées par les jeunes fréquentant les activités périscolaires et les accueils jeunes seront exposées dans différents lieux publics (Mairie, Bibliothèque, Château Services...). Enfin, des messages préventifs à caractère écologique, répressif invitant la population à respecter le cadre de vie s'afficheront dans les espaces publics et des kits d'accueils / conseils spécifiques aux emménagements / déménagements seront distribués aux locataires par CDC Habitat. Cette semaine se clôturera par un ramassage citoyen (voir page 6).

Des sanctions plus lourdes

En mai dernier, le Conseil municipal a adopté l'instauration d'une amende administrative pouvant aller jusqu'à 500 € contre les auteurs de dépôts sauvages sur l'espace public. Les élus affichent ainsi leur volonté d'amplifier la lutte contre les dépôts sauvages en alourdissant les sanctions financières pour les contrevenants et en permettant au Maire de recourir à la procédure de l'amende administrative additionnée aux sanctions existantes de l'amende judiciaire.

Rappel des règles de collecte des encombrants

Il existe deux types de collecte d'encombrants :

- **La collecte bimensuelle sans prise de rendez-vous** qui concerne uniquement les collectifs de quelques rues à Quetigny (1). Les encombrants doivent être déposés sur le trottoir à partir de 19 h la veille des dates de collectes.
- **La collecte avec prise de rendez-vous obligatoire.** Cette collecte concerne toutes les autres rues de Quetigny. Seulement une collecte par mois est prévue et le service de Dijon Métropole collecte uniquement les adresses pour lesquelles un rendez-vous a été pris. La prise de rdv est possible soit via le site **www.trionsnosdechets-dijon.fr**, soit par téléphone au 0 800 12 12 11 (service et appel gratuits), ou via l'application monservicedechets.

(1) Rues concernées pour la collecte bimensuelle des collectifs : avenues de Bourgogne, du Château, du Cromois, Bld des Herbues, Cours Sully, Places Albert-Camus, Place Centrale, rues de la Veuglotte, de l'Espace, de Quetignerot, des Aiguisons, des Huches, du Midi, du Pré Bourgeot, Pasteur, Ronde, Saint-Fiacre.

Cœur de ville

Les Quetignois favorables à la relance d'un marché hebdomadaire

Soucieuse de développer l'animation de la place centrale Roger-Rémond, la Ville a souhaité avec le concours des habitants relancer l'implantation d'un marché hebdomadaire au cœur de ville. Il ressort de la concertation initiée par la Municipalité de fortes attentes des Quetignois pour ce type d'animation.

Exit le P'tit marché bio, place bientôt à un vrai marché hebdomadaire qui s'installera dès la rentrée sur la place centrale Roger-Rémond.

708 avis recueillis

Preuve des attentes des Quetignois en la matière, plus de 700 d'entre eux, soit 11 % de la population des plus de 18 ans ont répondu au questionnaire proposé par la Municipalité les invitant à soumettre leur avis et suggestions concernant ce futur marché hebdo. Parmi les principaux enseignements de cette enquête :

- 96 % des personnes qui se sont exprimées sont intéressées par l'organisation d'un marché hebdo à Quetigny
- Les habitants veulent y trouver majoritairement des produits alimentaires (94,6 %) tels que des fruits, légumes, pains, viandes et charcuteries… issus de l'agriculture locale (86,8 %) bien avant les offres de produits manufacturés, d'artisans locaux ou autres fleuristes.
- Ils souhaitent l'organisation de ce marché hebdomadaire le samedi (67 %) ou le dimanche (44 %) ou le mercredi (42 %).

Le marché hebdomadaire se tiendra les mercredi après-midi et samedi matin dès la rentrée

Choisir le meilleur jour de la semaine pour la tenue du marché hebdomadaire est crucial pour sa réussite. En effet, dans un secteur concurrentiel au sein de l'agglomération, la Municipalité qui souhaite la présence d'au moins une quinzaine d'exposants, a dû concilier à la fois les souhaits exprimés par les Quetignois, les disponibilités des commerçants et s'assurer de la présence d'une clientèle suffisante. Ainsi, de nombreux exposants potentiels ont été sondés pour connaître leurs disponibilités entre mercredi, samedi, dimanche et des rencontres ont été organisées avec les présidents des syndicats des commerçants ambulants de Côte-d'Or et de Bourgogne Franche-Comté pour étudier le jour le plus favorable. Fruit de cette réflexion, le mercredi et le samedi ont été jugés les jours les plus appropriés pour l'organisation du marché. Rendez-vous en septembre !

Bienvenue

VOTRE CARTE PASSESPORTS-LOISIRS PROLONGÉE

Comme vous le savez, votre carte PasseSports-Loisirs qui vous offre des tarifs réduits sur vos activités culturelles, sportives et de loisirs à Quetigny et dans l'agglomération se renouvelle tous les ans à partir du 1er septembre en Mairie ou à la bibliothèque ou encore à l'EMMDA. Tous les ans… sauf cette année en raison de la conduite d'une importante réflexion autour du devenir de cette carte "sésame". Créée dans les années 90, cette carte est-elle encore attractive à l'heure où des partenaires importants (cinémas) développent leurs propres offres et abonnements avantageux ? Peut-elle encore étoffer son offre ? Quid des accès gratuits à la bibliothèque, aux terrains de tennis ? Autant de questions qui murissent la réflexion et qui conduisent la Municipalité à prolonger la carte 2022/23 jusqu'à l'ouverture du 3e lieu La Parenthèse au printemps 2024.

Nuisances sonores

RESPECTEZ VOTRE VOISINAGE

Pour vivre en toute quiétude et en bon voisinage, il est utile de rappeler la réglementation en vigueur concernant les nuisances sonores, notamment les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par les particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le vosinage en raison de leur intensité sonore telles que les tondeuses à gazon thermiques, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques. Ces travaux ne peuvent être effectués que les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30, les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h, les dimanches et jours fériés de 10h à 12h. Plus de précisions sur quetigny.fr

Tri des déchets alimentaires

L'expérimentation a débuté

Sous l'impulsion de Dijon Métropole, une expérimentation est actuellement conduite dans des secteurs d'habitats collectifs de Quetigny invitant les habitants à trier leurs déchets alimentaires. Bio-seaux, bornes de collecte de déchets alimentaires, valorisation en compost… sont autant de nouveaux usages et bons gestes à assimiler au quotidien pour réduire le volume des déchets.

Après les propriétaires de maisons individuelles qui ont depuis de nombreuses années la possibilité de réserver des composteurs auprès de Dijon Métropole, c'est au tour des locataires et propriétaires des habitats collectifs de connaître les joies du tri des déchets alimentaires depuis mi-mai.

Anticiper une obligation qui sera faîte au 1er janvier 2024

Afin d'accompagner les habitants aux bons gestes et aux meilleurs usages concernant le tri et la collecte des déchets alimentaires, Quetigny s'est portée volontaire pour expérimenter ce dispositif mis en place par Dijon Métropole car à compter du 1er janvier 2024, les communes devront mettre les moyens nécessaires pour permettre ce tri aux habitants. C'est bien tout l'enjeu de cette expérimentation débutée le 15 mai jusqu'à la fin de l'année qui est réalisée sur deux zones "Grand Chaignet, Cœur de ville jusqu'à l'avenue de Bourgogne" et "Fontaine Village" (1).

Les déchets alimentaires sont à valoriser

En moyenne, le bac à ordures ménagères (gris) d'un habitant de la métropole est composé de 17% de déchets alimentaires qui peuvent être valorisés en compost naturel pour enrichir les sols et ainsi produire de nouvelles ressources.
Réunion publique d'information en avril, distribution de mémo-tri et bio-seaux individuels et surtout installation de 23 bornes de tri de déchets alimentaires dans les quartiers concernés en mai ont lancé l'expérimentation sur notre territoire. Chaque locataire ou propriétaire d'habitats collectifs volontaire dispose ainsi des outils appropriés pour déposer ses déchets en vrac dans son bio-seau et le videz tous les trois jours à la borne de tri la plus proche de chez lui. Garanties contre l'invasion des rongeurs et les fuites de liquide, les bornes sont relevées chaque semaine et leurs contenus alimentent le site de compostage de Spoy finalisant ainsi un cercle vertueux de valorisation de déchets.
À noter qu'un point d'apport a été installé rue Saint Fiacre pour les habitants de logements collectifs du quartier de la Fontaine Village. Composé de deux bacs types composteurs, leurs contenus sont enlevés toutes les six semaines pour être traité en compost et déposés sur un champ mis à disposition par les Restos du Cœur à Dijon

Quels types de déchets alimentaires jetés dans la borne de tri ou dans le point d'apport ?

Sont autorisés dans les bacs de tri et dans le point d'apport :

- Les épluchures et restes de fruits et légumes
- Les restes de repas (féculents, viandes et poissons **cuits**, os…)
- Marc de café avec ou sans filtre en papier
- Sachets de thé et infusion en papier
- Restes de pain et viennoiseries cuits
- Restes de produits laitiers (croûtes de fromage, coquilles d'œufs…)

d'infos : quetigny.fr

Si vous avez raté la distribution des bio-seaux, n'hésitez pas à contacter la Mairie au 03 80 48 28 30 pour récupérer gratuitement le vôtre.

(1) Sont concernés les habitants des logements collectifs des rues du Pré Bourgeot, des Aiguisons, des Huches, des Prairies, du Midi, Pasteur et Ronde, des avenues de Bourgogne et du Cromois, des boulevards de la Motte et des Herbues + les immeubles rues de de la Veuglotte et Saint Fiacre de la Fontaine village.

Les aménagements dans les quartiers

Des travaux sont réalisés dans différents quartiers de la ville. La Municipalité entretient son patrimoine pour une meilleure qualité de vie.

Équipements sportifs

TERRAIN DE FOOT SYNTHÉTIQUE, C'EST PARTI !

Depuis quelques jours, le terrain sablé du stade Les Cèdres servant de repli pour préserver les terrains engazonnés en cas de fortes pluies amorce sa mutation avec les premiers coups de pelle de terrassement. Durant cinq mois, de multiples opérations – créations de tranchées drainantes, couches amortissantes, apport de matériaux, mobiliers (cage, abri joueurs, barrières de protection du terrain) – donneront corps à un terrain synthétique flambant neuf permettant la pratique du football dans d'excellentes conditions en toutes saisons. Une première à Quetigny pour un investissement de 1.1 M d'€ subventionnée à hauteur de près de 60 % (1). La Ville en profite pour rénover l'éclairage (passage en Led) de deux terrains supplémentaires au stade Les Cèdres pour 154 000 € auquel s'ajoute un éclairage pour la piste d'athlétisme et pour le terrain d'entraînement des jeunes. De quoi réaliser des économies d'énergie et améliorer l'impact environnemental de cet équipement sportif.

(1) – Département, État (Agence Nationale du Sport) et Fonds d'aide au football amateur.

Économies d'énergie

PASSAGE EN "LED" DE 2 000 POINTS LUMINEUX SUR LA VOIRIE

Jusqu'à fin septembre 2023, une importante campagne de changement de points lumineux sera entreprise par les services de Dijon Métropole sur la voirie routière de Quetigny avec le passage en "Led" de 2 000 points lumineux pour un coût à hauteur de 1.7 M d'€ TTC. Il s'agit d'un important investissement de la métropole dijonnaise avec, à la clé, une diminution de la consommation annuelle estimée à 72 % grâce à la puissance divisée par deux des luminaires et à la programmation d'un profil d'abaissement. Par ailleurs, 90 points lumineux sur les voiries des espaces verts seront également changés par les services municipaux pour un coût de 30 000 € TTC. Il ne devrait plus rester de lampadaires surmontés de globes particulièrement énergivores et polluants.

RÉNOVATION DU RÉSEAU DE CHALEUR AU GROUPE SCOLAIRE LES HUCHES

Faisant suite à une première réfection d'ampleur réalisée durant l'été dernier avec le remplacement de tous les tuyaux enterrés reliant la sous station de chauffage en proximité de l'espace Pierre-Desproges aux bâtiments du groupe scolaire Les Huches François-Mitterrand, une seconde phase est engagée avec la création de micro sous-stations dans chaque bâtiment du site (maternelle élémentaire, cantine, salles municipales) afin de dissocier les réglages de programmation de chauffage. Cette technique présente l'avantage de ne chauffer que les salles occupées et engendre ainsi de belles économies d'énergie. D'un coût de 80 000€, cette opération est conduite durant les petites et grandes vacances scolaires. À noter qu'en raison de ces travaux, l'accueil de loisirs est transféré cet été dans le groupe scolaire de la Fontaine-aux-Jardins.

MISE EN PLACE D'UNE GESTION TECHNIQUE CENTRALISÉE

Très attendue par les services techniques municipaux, le dispositif de Gestion Technique Centralisée (GTC) permet aux agents de piloter à distance la programmation des chauffages des bâtiments raccordés au chauffage urbain notamment les groupes scolaires et l'espace Mendès-France. D'un coût de 45 000 € TTC, ce dispositif va permettre des économies importantes de l'ordre de 7 % / an avec un taux de retour sur investissement estimé à 8 ans.

AMÉNAGEMENTS PAYSAGERS

Comme chaque année en cette saison, 5 500 fleurs annuelles produites dans les serres municipales seront plantées dans les massifs et décors de la ville en remplacement des bisannuelles.
Par ailleurs, dans le cadre de la protection biologique intégrée pour limiter la prolifération des nuisibles, de nouveaux nichoirs à mésanges ont été mises en place et nouveauté cette année, des pièges à frelons asiatiques sont expérimentés dans trois lieux de Quetigny pour faire face à la multiplication des nids.

Budget 2023
agir avec réalisme et ambition

Réaliser le budget d'une commune est toujours un **exercice exigeant**. Il doit être équilibré en dépenses et en recettes. Rarement la préparation d'un budget communal se sera déroulée dans un **contexte aussi difficile**, marqué notamment par :

- Une **inflation** de 6,3 % sur un an.
- Une hausse sans précédent des **coûts de l'énergie**, qui impactera notre budget de fonctionnement par une augmentation de plus de 135 000 € par rapport à celui de 2022.
- La revalorisation, légitime, du **point d'indice des fonctionnaires** (+3,5 %) décidée par le Gouvernement, qui devrait se traduire par une majoration de notre budget de masse salariale de 146 000 € environ.

Le budget **reflète nos choix politiques :**

- celui de **ne pas avoir recours au levier fiscal** sur les propriétaires ; dans le contexte d'inflation subie de plein fouet par les ménages, **nous décidons de ne pas augmenter nos taux de taxes foncières** et cette année encore, nous redoublons d'effort pour réaliser des économies de fonctionnement.
- celui, aussi, de **ne pas impacter la qualité des services rendus à la population** ; c'est-à-dire, de préserver les services incontournables délivrés par une Mairie (état civil, accueil de loisirs, restauration scolaire, entretien des espaces verts, soutien au monde associatif...) mais également de porter de nouveaux projets et services (bonus énergie, France services, nouveaux dispositifs de soutien à la scolarité, concertations et débats citoyens...)
- celui de **ne pas répercuter sur les usagers et par conséquent sur les tarifs municipaux, la hausse** des coûts subie par la Ville. En 2023, nous modifions nos tarifs enfance-jeunesse et ceux de l'Ecole Municipale de Musique de Danse et des Arts pour accroître plus encore la solidarité. Les prix pour les usagers de ces services sont parmi les plus bas de la métropole.
- celui, enfin, de **maintenir le cap et de ne pas renoncer à nos investissements** d'envergures pour notre Ville. Notre recherche active de subventions nous permet de ne pas recourir à l'emprunt. Cette stratégie permet à la Commune de conserver une dette par habitant faible par rapport à la moyenne nationale des communes, attestant de notre gestion financière saine et responsable. Malgré ce contexte de crise économique, et après un début de mandat durant lequel le calendrier des réalisations a été bouleversé par le Covid, la Ville investira fortement cette année, à hauteur de **7 M €, pour conduire les projets structurants du mandat**, préserver le patrimoine existant et répondre aux besoins des habitants.

Construire un budget, c'est **faire des choix et définir des priorités**. Les nôtres se reflètent dans le budget 2023 qui vous est présenté de façon pédagogique par grandes politiques publiques.

Isabelle Pasteur
1re adjointe au Maire déléguée aux finances, à la relation avec les entreprises et à la tranquillité publique

LE BUDGET DE LA COMMUNE 2023

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT 12,7 M€

FLUIDES ET ÉNERGIES
840 000 €

DÉPENSES FINANCIERES
175 000 €

TRANQUILLITÉ PRÉVENTION
630 000 €

ACCUEIL USAGERS ÉTAT CIVIL
480 000 €

SOLIDARITÉS
900 000 €

ACTIONS ÉDUCATIVES
4.7 M d'€

SPORT ET VIE ASSOCIATIVE
1.1 M d'€

CULTURE
1.35 M d'€

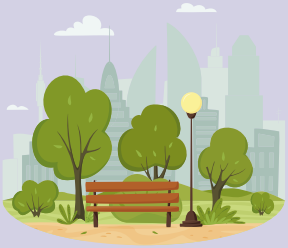

PATRIMOINE, ESPACES VERTS
2.4 M d'€

DÉVELOPPEMENT DURABLE
90 000 €

BUDGET 2023
20 M€

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT 7,3 M€

LA PARENTHÈSE 3E LIEU
3.6 M d'€

AMÉNAGEMENTS PAYSAGERS ET ESPACES VERTS
430 000 €

AMÉNAGEMENTS CŒUR DE VILLE
Sanitaires publics, place arrière, espaces verts...
280 000 €

ÉQUIPEMENTS, MOBILIERS, MATÉRIELS :
écoles, culture, sport, crèche, accueil de loisirs
250 000 €

VIDÉOPROTECTION
50 000 €

ENTRETIEN DU PATRIMOINE, TRAVAUX DE RÉNOVATIONS THERMIQUES, ÉTUDES THERMIQUES, AUDITS ÉNERGÉTIQUES, ACCESSIBILITÉ PMR
1.28 M d'€

TERRAIN DE FOOT SYNTHÉTIQUE ET RÉNOVATION ÉCLAIRAGE
1.1 M d'€

LES RESSOURCES PROPRES DE LA COMMUNE

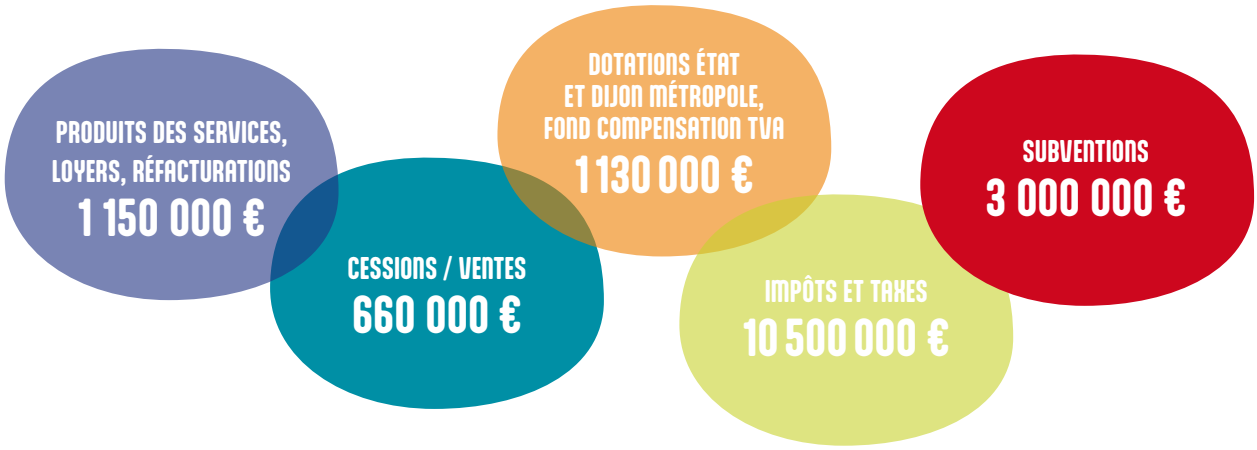

LES DÉPENSES ET RECETTES POUR 100 €

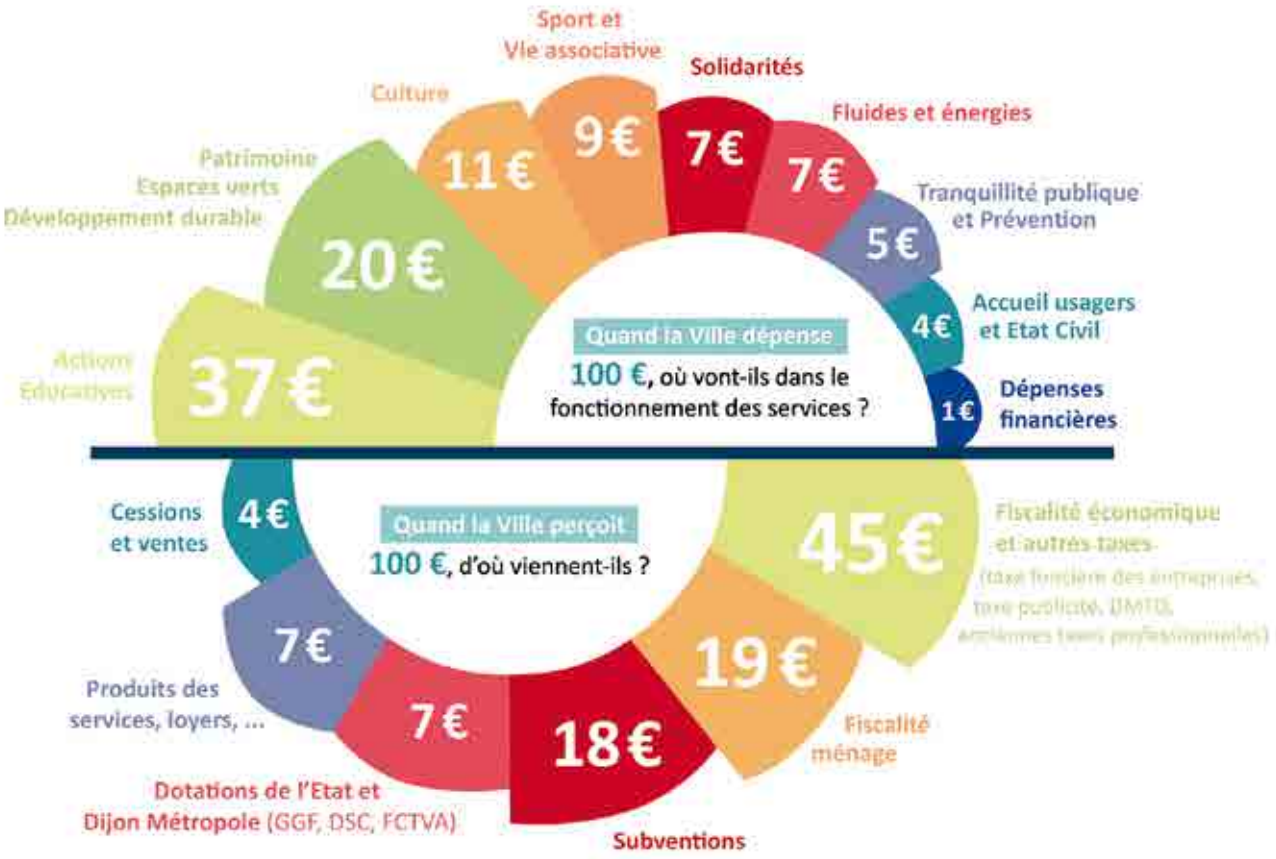

ZOOM SUR UNE DETTE MAITRISÉE

DETTE / QUETIGNOIS
179 €

▶▶▶

DETTE MOYENNE DES COMMUNES / HABITANT
775 €

- de 3 années

nécessaires pour rembourser la dette.
Le seuil critique étant fixé à 12 ans, ce ratio témoigne de la bonne gestion financière de la Commune.

Retour sur les concertations citoyennes

Pour imaginer ensemble le 3e lieu La Parenthèse

Comme vous le savez, l'équipe municipale travaille depuis plusieurs années à un projet de construction d'un 3e lieu qui accueillera des activités et animations culturelles, éducatives, solidaires et de convivialité. Ce bâtiment qui est en cours de construction à côté du tram et à proximité de la Place centrale, ouvrira ses portes au 1er semestre 2024.

Beaucoup de propositions émanant des jeunes qui ont marqué un vif intérêt pour le futur équipement.

L'équipe municipale souhaite que ce lieu accueille toute la population, permette les mixités et reflète les envies et besoins des habitants. C'est pourquoi, quatre concertations citoyennes, organisées par Sophie Pannetier conseillère municipale déléguée à la démocratie participative et Sandrine Mutin, adjointe déléguée à la culture, se sont déroulées durant le mois de mai.

Donner la parole aux habitants

Accompagnées par l'association Scicabulle, experte dans les démarches participatives, ces concertations avaient pour but de sensibiliser la population à l'ouverture du 3e lieu la Parenthèse, de permettre d'exprimer ses envies, ses besoins et ses craintes vis-à-vis de cet équipement socioculturel et éducatif et de connaître son souhait de s'impliquer dans ce projet collaboratif.
Les concertations ont été menées auprès de publics éloignés du concept de 3e lieu tels que les ados, les seniors et les publics fragiles. Les associations, futures partenaires de cet espace, ont également exprimé leur opinion et leur définition d'un 3e lieu.

Le plein d'idées à l'issue de ces quatre concertations !

Les ados ont souhaité : une salle de jeux et de jeux vidéo, une cafétéria, des projections de film, des expositions, des aides et simulation sur ordinateur pour passer le code et le permis de conduire ou encore des cours de soutien scolaire.
Les usagers d'EPIMUT et du Secours Populaire nous ont fait part de leur volonté : de cours de danse ou de sport gratuits, d'un espace de troc d'objet, de cours de français, de théâtre ou de groupes de paroles.
Les seniors ont émis l'idée d'avoir : des liseuses, des coins grands-parents/enfants, des cours et de l'accompagnement numérique, des boissons chaudes ou encore des fauteuils confortables pour lire.
Quant aux associations, les échanges ont porté sur leur intégration dans ces espaces, sur leur implication, les animations qu'elles pourront proposer et sur la gouvernance.

Faire du 3e lieu un espace des possibles !

Nombreuses propositions pourront trouver un écho au sein du 3e lieu la Parenthèse. Chacun y trouvera son intérêt. Les idées émises viennent enrichir les réflexions de la Municipalité pour la programmation de la Parenthèse.
Car, c'est cela un 3e lieu. Un espace des possibles. Un lieu de multiples activités, de découverte. Bouillonnant d'idées. Mais avant tout, un lieu co-construit, horizontal, où chacun peut proposer, créer et inventer.
Des échanges avec les associations locales désireuses de s'impliquer dans ce projet se poursuivront autour de questions de fonctionnement, de programmation et de gouvernance.

13 & 14 juillet 2023

LA FÊTE EN LIBERTÉ

13 juillet

Animations et restauration
À partir de 18h30
Place de l'Abbé-Picard

➤ **À partir de 18h30 :** inscription au concours de pétanque, stands de tir adultes et enfants, chamboule-tout, stand de pêche à la ligne, gourmandises camerounaises et tresses d'Afrique, délices du Mali, spécialités Laotiennes, buffet buvette, soupe à l'oignon, vente de confitures et de crêpes, loterie "enveloppes", manège pour enfants...

➤ **À partir de de 19h :** concours de pétanque

➤ **À partir de 21h :** distribution de lampions et bal avec l'orchestre "Elyps"
➤ **À partir de 21h45 :** retraite aux flambeaux avec les percussions africaines de Farafina Foli

Feux d'artifice
À 23h15 Plaine des Aiguisons
Arrêt des animations à 1h.

14 juillet

➤ **À 12h15 :** cérémonie au Monument aux Morts
➤ **À 12h30 :** apéritif concert sur la place de l'Abbé-Picard avec la participation de la Fanfare Municipale

Pour le bon déroulement des festivités, des arrêtés du Maire interdisent la vente de pétards sur la commune du 1er juin au 31 août, ainsi que le stationnement et la circulation place de l'Abbé-Picard du 10 juillet au matin au 17 juillet au soir. De plus, les pétards sont interdits dans l'enceinte de la Plaine des Aiguisons.

Les organisateurs des festivités

FNACA, Les Jardiniers, Solidarité Lao, Don du sang, Secours Populaire, ADEC, AMD, CSF Ludothèque, Boule Quetignoise.

Résultats sportifs

LES SPORTS DE COMBAT EN TÊTE

Lumière sur les récentes performances des savateurs et judokas quetignois.

En **boxe Française,** l'heure est à la célébration après la victoire au championnat de France universitaire de savate boxe française de Thomas Lavaud (cat. + 82 kg), inscrit au club de Quetigny depuis 9 ans et la victoire de Clémence Gouard au championnat de France (cat. - de 45 kg) fin mai.

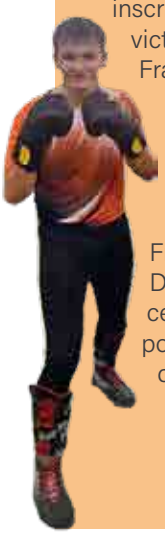

Côté **Judo**, 15 athlètes se sont qualifiés à la compétition régionale BFC de Saint-Marcel chez les séniors, cadets espoirs et 2D en avril dernier. Direction les championnats de France 1re division seniors en novembre pour Dylan, Lilian et Naomi qui remportent l'Or sur cet évènement. Ainsi qu'une double victoire Or pour Angela Buatois (- 52 kg) qui lui a valu une qualification aux championnats France cadets espoirs et 2D fin mai où elle remporte la médaille de bronze !

La Passerelle

BICLOUNE LANCE LA VÉLO-ÉCOLE

Après la co-réparation de vélos, la section Bicloune du Centre social La Passerelle a mis en selle au début du printemps son nouveau programme d'initiation au cyclisme : **la vélo-école.**
Les bénévoles de l'atelier Bicloune, présents depuis 2017 à La Passerelle pour aider à la remise en état de vos vélos, sont désormais formés pour vous proposer des séances d'apprentissages collectives pour tous les âges, pour apprendre ou réapprendre à rouler. En effet, l'engouement pour le vélo ne cesse de croître ces dernières années, ce moyen de transport économique et écologique est une bonne alternative pour se rendre au travail, faire de l'exercice ou pour le simple plaisir de se balader. Afin de rendre accessible cette activité au plus grand nombre, Bicloune s'est équipé de nouveaux vélos pliables ainsi que de toutes les protections pour ses élèves. Que vous soyez novice, débutant ou pour vous remettre en selle et appréhender la circulation en ville, ces sessions d'1 heure par semaine ont lieu sur le parking de la salle Nelson-Mandela au tarif de 2 à 4 €.

Renseignements et inscription :
Centre social - La Passerelle, 3 Allée des Jardins à Quetigny
centresocialquetigny.fr ou au 03 80 71 91 14

La Maison Familiale Rurale

FÊTE SES 70 ANS !

La Maison Familiale Rurale (MFR) de Quetigny célèbre cette année son 70e anniversaire. Depuis son implantation en 1952, l'établissement a joué un rôle essentiel dans la formation et l'éducation des jeunes de la région. Afin de marquer cet événement spécial, une journée d'animation est prévue **le 1er juillet 2023, de 10h à 22h,** au 33 boulevard de Bellevue. Lors de cette journée festive, plusieurs espaces thématiques seront aménagés pour mettre en valeur l'histoire de la MFR, ainsi que les personnes qui ont contribué à son développement : le personnel, les élèves et partenaires... Une exposition de photos et d'archives retracera son évolution et mettra en lumière les réussites des anciens élèves. L'occasion de renouer avec d'anciens camarades et de reconnaître les réalisations passées. Ne manquez pas cette journée de festivités et de partage, marquant un jalon important dans l'histoire de cet établissement acteur majeur de la commune.

Jardins familiaux

UN DON POUR ÉCONOMISER L'EAU DES JARDINIERS

François Poussin a récemment fait un don extraordinaire à l'association des Jardins Familiaux de 200 appareils de son invention, des économiseurs d'eau appelés Écolo 5, spécialement conçus pour les jardiniers soucieux de préserver cette ressource précieuse. Ils agissent comme un paillage, protégeant ainsi les plantes à tiges telles que les tomates. En conservant l'humidité au pied des plantes, ces appareils permettent d'économiser l'eau tout en favorisant une croissance saine des fruits.
Mis à la disposition des adhérents de l'association, ce sont 200 parcelles qui ont pu bénéficier de cette action philanthropique. Salué par la communauté, François Poussin envisage désormais de présenter son invention au concours Lépine.

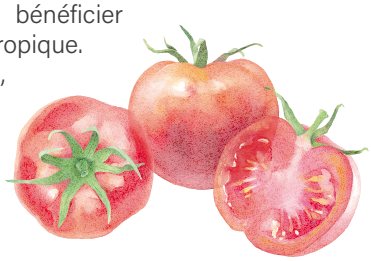

MUSIQUE

FESTIVAL EN QUET'D'AILLEURS

Quetigny se prépare à la sixième édition tant attendue du festival En Quet'd'ailleurs. Du 20 au 24 juin, la ville s'animera avec une multitude de performances musicales et d'expériences culturelles. Cette année, les musiciens locaux et les riches cultures de l'Afrique seront mis à l'honneur, promettant une célébration inoubliable de la musique et de la diversité mondiale.

- Le festival débute le **mardi 20 juin à 19h** avec une lecture musicale à la bibliothèque. La compagnie de théâtre "Les destins animés" présentera "Le vieux qui lisait des romans d'amour". Après plusieurs ateliers d'écriture menés au Collège Jean-Rostand, la compagnie vous invite à vous laisser emporter par les mots envoûtants de Luis Sepulveda tout droit venu du chili.
- Le **mercredi 21 juin, à partir de 18h**, le cœur de ville se transforme alors que la place centrale Roger-Rémond devient le théâtre de la Fête de la Musique annuelle. L'événement mettra en vedette des performances de groupes amateurs et semi-professionnels locaux, offrant une diversité de genres musicaux tels que le folk, le jazz, le rap et la techno. Préparez-vous à être surpris par le talent incroyable de vos voisins lorsqu'ils prendront la scène.
- Prêt pour le grand final du **samedi 24 juin** à l'Espace Mendès-France, avec le Festival des Cultures du Monde. À partir de 17h, vous aurez l'opportunité de participer à diverses activités, ateliers et expositions. Assurez-vous de vous joindre à M. Signahodé (habitant de Quetigny et expert du jeu d'awalé) et à la Ludothèque CSF pour une immersion dans les passe-temps traditionnels africains et autres jeux en bois et plateau. De plus, une exposition sur les cinq sens, organisée par Karima, volontaire culturelle franco-allemande de Quetigny, stimulera et captivera vos perceptions. À 17h30, les élèves des classes de CE2 et de CM1 de l'école élémentaire Fontaine-aux-Jardins présenteront leur travail sur les percussions africaines et leur maîtrise des rythmes envoûtants de l'Afrique, encadrés par Julien Charnet. À 18h30, l'EMMDA (École Municipale de Musique, de Danse et des Arts) proposera "Gratte et chante le monde !" Une fusion des ateliers " guitare accompagnement" et de la chorale " Cousis en chœur", explorant les thèmes de l'ailleurs et de l'Afrique à travers la chanson française et étrangère. À 18h et 20h, préparez-vous pour La Complet' Mandingue. Cet orchestre de balafons portables composé de cinq musiciens, mêle les sonorités des instruments traditionnels d'Afrique de l'Ouest à des influences électro et funky. À 19h30, l'association Doni Doni vous fera vivre une démonstration de percussions et de danses africaines. Enfin, à 20h30, le trio de musiciens-compositeurs Space Gavachers présentera leur projet Guembri Superstar. Cette collaboration improbable entre les Galvachers du Morvan et les bardes Djéli, griots de l'Afrique de l'Ouest, vous plongera dans leur univers folklorique.

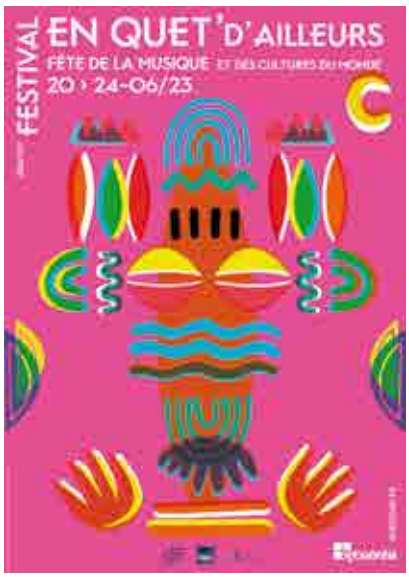

L'entrée est gratuite et une restauration ainsi qu'une buvette seront disponibles sur place.

d'infos :
Service culturel au 03 80 48 28 43
culture@quetigny.fr

EMMDA

TOUS EN SCENE #2

Pendant tout un week-end, l'École Municipale de Musique, de Danse et des Arts (EMMDA) a mis en avant les réalisations de ses élèves, fruit de leur travail tout au long de l'année. Grâce à l'accompagnement de leurs enseignants, ces jeunes artistes ont eu l'opportunité de se produire sur une scène professionnelle lors de la deuxième édition de Tous en scène. Les représentations ont débutées en apéro-concert mettant en avant l'ensemble à cordes, des duos piano-batterie ainsi qu'un orchestre à vents. Parallèlement, un atelier de peinture autour des 5 sens a été proposé aux enfants. Le hall de Mendès-France s'est quant à lui transformé en une galerie d'expositions d'arts des élèves. La salle était comble pour le concert du soir "Monte le son !", dédié aux musiques actuelles, qui s'est clôturé par la collaboration exceptionnelle des percussions africaines et des classes d'instruments à vents. Pour finir sur le grand final du week-end où les danseurs et musiciens ont fusionné pour transporter le public dans leur univers.

Expression *libre*

En application de la loi, l'information municipale comporte l'expression de la majorité et de l'opposition municipales. Les textes de cette rubrique sont rédigés sous l'unique responsabilité de leurs auteurs.

Pause réglementaire européenne sur les normes climatiques...

Non Monsieur le Président, **nous ne souhaitons pas d'une pause sur la réglementation visant à contenir les émissions de gaz à effet de serre** et à la décarbonation de l'industrie !

Le dernier rapport du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), publié en mars dernier et passé sous silence, alerte une fois encore **sur les conséquences à très court terme de l'augmentation des températures de 1,5°C dès 2030.** Au même moment, Monsieur le Président propose aux industriels une pause sur les normes environnementales ! Alors même que **l'industrie est le plus gros émetteur de CO^2.**

Nous, élus de gauche et écologistes **agissons quotidiennement pour lutter contre le réchauffement climatique** en zone urbaine. Nous veillons à créer des ilots de fraicheur, à désimperméabiliser les sols, à renaturer la Ville. Nous rendons des terres à la nature, nous limitions les constructions sur des sols déjà artificialisés et nous sensibilisons la population aux écogestes. Nos travaux actuels pour penser **Quetigny à horizon 2030 et en faire une ville exemplaire**, veilleront à associer les acteurs économiques, la population et les associations. Ensemble nous penserons la Ville de demain encore plus vertueuse écologiquement et socialement !

Mais **les collectivités doivent être accompagnées**, financièrement mais aussi en termes d'ingénierie ou guidée dans les dernières innovations environnementales. Nous prenons notre part. Mais, les grandes décisions pour notre planète se jouent ailleurs. **L'Europe doit tenir bon !**

Les élus de la majorité municipale

"L'eau, précieuse ressource : Ensemble, économisons pour un avenir durable"

Dans une époque où les ressources naturelles deviennent de plus en plus rares, la préservation de l'eau est devenue une priorité incontestable. **Les communes, les services publics et les habitants doivent unir leurs forces pour réaliser des économies d'eau significatives.** Voici une partie des mesures concrètes, que nous avons proposé, en conseil municipal afin d'y parvenir.

Moderniser les infrastructures : Investissons dans des systèmes de distribution d'eau intelligents et économes en énergie dans les bâtiments communaux.

Sensibiliser les citoyens : Organisons des campagnes d'information sur les gestes simples à adopter pour économiser l'eau au quotidien avec distribution d'un kit gratuit

Promouvoir l'arrosage responsable : Encourageons l'utilisation de l'eau de pluie et l'arrosage aux heures fraîches pour éviter l'évaporation, aidons à l'achat de récupérateur d'eau de pluie

Mesures incitatives : Mettons en place des tarifs d'eau progressifs pour encourager la réduction de la consommation. "Moins tu consommes, plus tu économises : L'eau, ça compte !"

Partager les bonnes pratiques : Organisons des forums et des échanges pour encourager les communes à apprendre les unes des autres pour trouver de nouvelles solutions.

Ensemble, communes, services publics et habitants, nous avons le pouvoir de faire une réelle différence. Engageons-nous dès maintenant pour économiser l'eau, une ressource précieuse pour les générations futures. Rappelez-vous, chaque goutte compte !

"L'eau bien gérée, pour un avenir préservé !"

Sébastien KENCKER et le groupe ETIQ

Un nouvel élan pour les services publics

Il n'y a pas si longtemps, la France faisait dans ce domaine figure de "modèle". L'Hôpital, l'École, la Justice, la Poste, l'Énergie, l'Eau, les Transports..., fièrement publics, étaient servis par des personnels de qualité, recrutés démocratiquement, honnêtement rétribués, soucieux de leur mission auprès des usagers, efficaces et respectés sur tout le territoire.

Les politiques néo-libérales les ont plongés dans une crise profonde. Méprisés par l'État employeur, submergés de tâches dépourvues de sens ou d'équité, en voie de disparition dans une grande partie de notre pays — mais bien présents là où le Privé les utilise —, ils doivent redevenir attractifs, recruter, reconquérir les territoires perdus, s'étendre dans les secteurs vitaux, alimentation, eau, énergie, logement... au bénéfice de tous.

Le 13 mai, à Lure (Hte-Saône, 8 000 habitants), qui se bat depuis 40 ans pour les services publics de proximité, une Convergence nationale des collectifs de défense des services publics a rassemblé 3 000 personnes à l'appel de 260 organisations syndicales, associatives, politiques, afin de leur donner un nouvel élan. Cette convergence doit être amplifiée, obtenir des résultats concrets ! Le Service Public, accessible à tous, est vecteur d'impartialité, d'émancipation, d'efficacité sociale, économique, environnementale... et créateur d'emplois !

Ce thème fera l'objet d'un article plus détaillé dans le no 25 de la Lettre de Réinventons Quetigny, à paraître le 22 juin. Pour la lire ou la recevoir gratuitement par courriel, rendez-vous sur www.reinventonsquetigny.com.

Les élus de Réinventons Quetigny

CHATEAU Services
Guichet Unique de l'Est Dijonnais

LE GUICHET UNIQUE DE L'EST DIJONNAIS

03 80 48 41 00 guichet-unique@quetigny.fr
Accueil : du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h
22, avenue du Château - Quetigny
Il regroupe les institutions du social et de l'emploi, des équipements (borne CPAM, espace public numérique en libre accès) pour faciliter vos démarches. Il propose également des permanences d'accès aux droits sur rendez-vous.

CCAS : SERVICE SOCIAL MUNICIPAL ET PÔLE SENIORS

03 80 48 41 20

social@quetigny.fr

Accueil
du lundi au vendredi
de 9h à 12h et de 14h à 17h.
22, avenue du Château - Quetigny

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) constitue les dossiers d'aides légales et attribue des aides facultatives (aide alimentaire, bourse sport et culture, jardin familial, complément municipal d'insertion, aide coup de pouce...)

Téléphonez pour vous renseigner

Travailleur social (suivi social des 60 ans et +) : il vous reçoit sur rendez-vous

POINT RELAIS EMPLOI

03 80 48 41 10

emploi@quetigny.fr

Accueil
du lundi au vendredi
de 9h à 12h et de 14h à 17h
22, avenue du Château - Quetigny

L'accueil du point relais emploi est ouvert à tous, demandeurs d'emploi, personnes à la recherche d'informations, de formation, employeurs en recherche de salariés. Ce service municipal de proximité regroupe les partenaires de l'emploi et de l'insertion :

PLIE
(Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi) uniquement sur prescription

Mission locale :
Accueil des jeunes de 16 à 25 ans sortis du système scolaire
du lundi au vendredi
sur rendez-vous

VILLE DE QUETIGNY

PERMANENCES D'ACCÈS AUX DROITS sur rendez-vous

CSF
(Confédération Syndicale des Familles)
Consommation Logement
Le 1er et 3e jeudi du mois
de 9h30 à 11h30
03 80 48 41 00

CIDFF 21 (Centre d'information sur les droits des femmes et des familles)
Permanences téléphoniques :
- lundi de 13h à 14h (Conventions collectives des assistants maternels)
- vendredi de 13h à 14h (Droits de la famille).

03 80 48 90 28.

Solidarité femmes
Le 4e jeudi de chaque mois
de 9h à 11h30
03 80 67 17 89

Conciliateur de justice
Les mardis de 14h30 à 15h30 et les vendredis de 9h30 à 10h30
03 80 48 41 00

EGEE (Entente des Générations pour l'Emploi et l'Entreprise)
Soutien et conseils aux créateurs d'entreprise et d'association.
Sur rendez-vous 03 80 48 41 00

Consultation d'avocats
Le 1er vendredi de chaque mois
de 9h à 11h30.
03 80 48 41 00

ADIL (Agence Départementale d'Information sur le Logement)
Questions juridiques, financières et fiscales liées à votre logement
Permanence le 2e mardi du mois
03 80 66 28 88

Caisse Primaire d'Assurance Maladie
Accueil téléphonique au 3646.
Mise à jour de carte Vitale possible sur borne CPAM

LES SERVICES DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL
03 80 63 27 20

Accueil : du lundi au vendredi
de 9h à 12h et de 14h à 17h.
22, avenue du Château - Quetigny

Espace Solidarités Côte-d'Or
Pour les familles avec enfants mineurs à charge et personnes de moins de 60 ans. Des Assistantes sociales vous reçoivent tous les jours de 9h à 12h et de 14h à 17h.

Protection Maternelle Infantile (PMI)
Pour les femmes enceintes et celles ayant des enfants de moins de 6 ans.

Consultation médicale
chaque jeudi après-midi

Consultation Puéricultrice
Chaque mardi de 14h à 16h30
Aide sociale à l'enfance (ASE)

LE SERVICE SOCIAL DIJON-MÉTROPOLE
03 80 48 41 00

Réseau point d'accès aux droits si vous n'avez pas de suivi social depuis au moins 12 mois et vous ne percevez pas les prestations suivantes : RSA, APA, PMI, ASE.
Un travailleur social et un agent administratif vous reçoivent pour vous aider dans l'accès à vos droits.

ANTENNE DE GESTION DE LA CAF

Accueil téléphonique pour tous les allocataires de 9h à 16h30.

3230

Espace public numérique :
libre-service pour vos démarches CAF à Château Services : attestation, suivi du dossier et des paiements

LES ÉLUS À VOTRE ÉCOUTE...

Isabelle Pasteur
1ère Adjointe déléguée aux finances, à la relation avec les entreprises et à la tranquillité publique
Conseillère métropolitaine.

Moulay Jellal
2e Adjoint délégué à l'action éducative et au Jumelage-Coopération.

Catherine Gozzi
3e Adjointe, déléguée à la solidarité, l'emploi, la formation, au logement et aux âges de la vie
Conseillère métropolitaine.

Philippe Schmitt
4e Adjoint délégué au patrimoine, aux projets urbains, au développement soutenable, à la transition écologique et à l'économie sociale et solidaire
Conseiller métropolitain.

Sandrine Mutin
5e Adjointe déléguée à l'action culturelle.

Mario Luchin
6e Adjoint délégué à l'accessibilité et à la prévention des risques, au handicap, aux circulations douces et pistes cyclables, à la politique de la ville ainsi qu'aux cérémonies patriotiques.

Patricia Bonneau
7e Adjointe déléguée à la vie associative et à l'initiative citoyenne.

Valentin Gnahourou
8e Adjoint délégué aux sports.

Sophie Pannetier
Conseillère municipale déléguée à l'information, à la démocratie participative, aux droits des femmes, à l'égalité et à la diversité.

Les habitants ont la possibilité de rencontrer un.e adjoint.e au Maire de permanence **chaque samedi à la Mairie de 10h30 à 12h.**
Si vous avez un problème particulier, si vous souhaitez évoquer certains sujets, vous avez la possibilité de dialoguer avec un.e élu.e sans rendez-vous. Si vous désirez une réponse précise à une question technique, il est souhaitable d'écrire préalablement afin d'expliquer exactement la question ou le problème que vous soulevez.
Mairie de Quetigny
Permanence des Adjoints
Place Théodore-Monod
21800 Quetigny

MÉDECINS DE GARDE

Pour contacter un médecin de garde, appeler votre médecin qui vous orientera vers le service de garde en soirée et pour le week-end.

N'OUBLIEZ PAS :
LE MÉDECIN DE PREMIER SECOURS EST VOTRE MÉDECIN GÉNÉRALISTE OU UN GÉNÉRALISTE DE GARDE.
LE 15 EST RÉSERVÉ AUX URGENCES VITALES.

Santé

MOUSTIQUE TIGRE

Le moustique tigre est une espèce originaire d'Asie qui s'est rapidement propagée à travers le monde et notamment dans 22 communes de Côte-d'Or depuis 2018. Reconnaissable à ses rayures noires et blanches, il est surtout connu pour être un vecteur potentiel de maladies infectieuses telles que la dengue, le chikungunya et le virus Zika. Il se reproduit dans de petits récipients d'eau stagnantes, tels que des vases, des pneus usagés, des pieds de parasols ou des soucoupes de plantes dans nos jardins, balcons et terrasses. Pour contrer sa prolifération, nous devons tous ensemble adopter des gestes de prévention par l'élimination des sources d'eau stagnante en les vidant ou les renouvelants une fois par semaine, ainsi que par la protection personnelle contre les piqûres (port de vêtements longs, moustiquaires, etc.). Bâchez, couvrez, videz !

Mairie

CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil municipal se réunira en Mairie, salle du Conseil André-Diégane-Diouf le mardi 27 juin 2023 à 19h.
Les réunions du Conseil municipal sont publiques, ouvertes à tous les habitants qui souhaitent assister aux décisions prises par les élus.
Les comptes rendus de conseils et les résumés des décisions principales "Les essentiels du CM" sont en ligne sur www.quetigny.fr.
Les séances du Conseil sont également filmées et disponibles sur la page YouTube Ville de Quetigny.

HORAIRES DÉCHETTERIE

Bld de la Croix Saint-Martin
03 80 71 03 13

Horaire d'été
du 2 mai au 31 octobre
Du lundi au vendredi de 9h à 13h et de 14h à 19h. Le samedi de 9h à 19h, le dimanche de 9h à 12h

La déchetterie est ouverte 7 jours sur 7. (sauf le 1er janvier, 1er mai et 25 décembre) Elle est réservée aux particuliers. **Son accès est gratuit.** Un agent vous accueille, contrôle les apports et vous oriente sur le site.

À la déchetterie, JE DÉPOSE : déchets verts, papiers cartons pliés, verre d'emballage (bouteilles, pots, bocaux), ferraille, textiles, bois, plastique, déchets d'équipements électriques et électroniques, ampoules basse consommation, huile moteur, filtre à huile, déchets diffus spécifiques (acides, solvants, vernis...), huiles de friture, huiles de vidange, batteries de véhicule léger, incinérables tout venant, gravats / inertes, plaques de plâtre

Mais JE NE DÉPOSE PAS : ordures ménagères, déchets d'activités industrielles, artisanales et commerciales, déchets putrescibles (sauf déchets verts), amiante, déchets explosifs et radioactifs, bouteilles de gaz, extincteurs, déchets anatomiques et infectieux, médicaments.

À votre service contact Mairie

HOTEL DE VILLE
Place Théodore-Monod
21800 Quetigny
Accueil du lundi au vendredi de 8h45 à 12h et de 13h30 à 17h30, le samedi de 8h45 à 12h.
03 80 48 28 30
Fax : 03 80 48 28 31
mairie@quetigny.fr

France services
Accueil en Mairie du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 15h30 à 17h30.
Prise de rendez-vous possible
03 80 48 41 30

Accueil de Loisirs des Huches Activités périscolaires
Accueil secrétariat les lundi, mardi et vendredi de 9h à 11h et de 15h à 17h30, le mercredi de 9h à 11h et de 16h30 à 18h et le jeudi de 15h à 17h30. (fermé le jeudi matin)
03 80 46 24 52

Bibliothèque Municipale
Mardi de 12h à 14h et de 16h à 18h30, mercredi de 10h à 12h et de 14h à 14h à 19h, jeudi et vendredi de 16h à 18h30 et samedi de 10h à 16h30
03 80 46 29 29

Château Services
Accueil du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h
03 80 48 41 00

Centre de Facturation Unique
Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30 (mercredi jusqu'à 16h30).
Fermé les mardi et jeudi matin
03 80 48 28 63

Multi accueil petite enfance
2 mois et ½ à 4 ans
Accueils réguliers ou occasionnels :
du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30
8, rue de l'Espace
03 80 46 24 47

École Municipale de Musique, de Danse et des Arts
Espace Léo-Ferré
47 bis rue des Vergers
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h15.
03 80 71 97 80

Service Enfance et Jeunesse
Espace Pierre-Desproges
3, rue de l'Espace à Quetigny
Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 19h. Le samedi de 14h à 17h.
03 80 46 24 52

Point relais Emploi
Ouverture du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h
03 80 48 41 10

Police Municipale
Accueil secrétariat
du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h.
03 80 48 28 40

Relais Petite Enfance
Du lundi au vendredi sur rendez-vous
Permanence le jeudi de 14h à 18h30
8, rue de l'Espace
03 80 46 70 76

Service Culturel
Espace Léo-Ferré
47 bis rue des Vergers
Accueil secrétariat du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30.
03 80 48 28 43

Service Sports Vie associative
Accueil secrétariat du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30.
03 80 48 28 50

Service Social
Accueil du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h.
03 80 48 41 20

Services Techniques
Accueil secrétariat du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 17h.
03 80 48 28 60

URGENCES

SAMU : 15
Pompiers : 18
Police : 17

Gendarmerie de Quetigny
1 Allée des Jardins, bureaux ouverts du lundi au samedi de 8h à 12h et de 14h à 18h.
Le dimanche de 9h à 12h et de 15h à 18h
03 80 46 33 36
(permanences téléphoniques 24/24)

SOS 21 Visites et urgences médicales
03 80 78 68 68

ANIMATIONS POUR TOUS

UN ÉTÉ

pas comme les autres !

2023

PROGRAMME

VILLE DE QUETIGNY

quetigny.fr

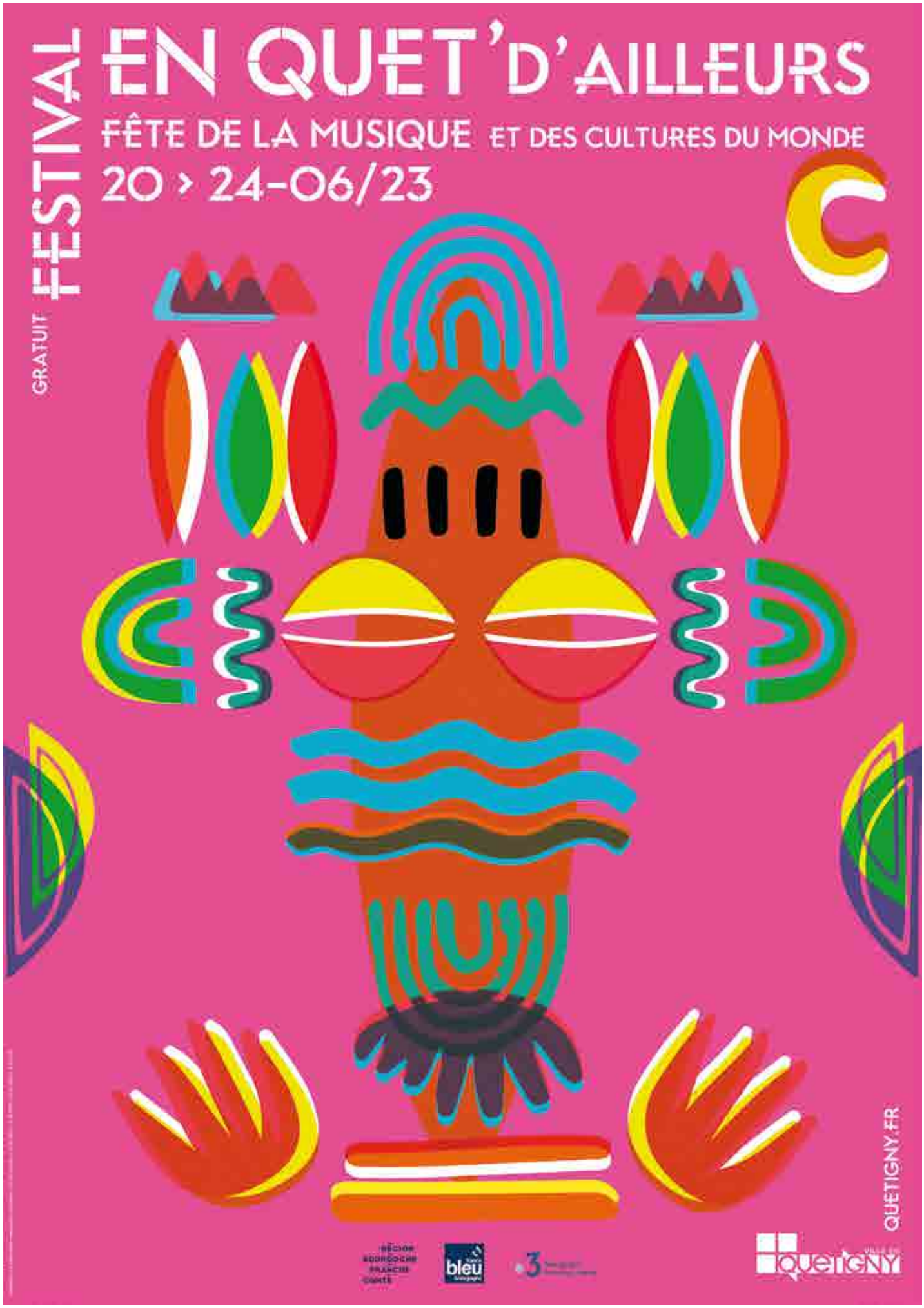
FESTIVAL
GRATUIT
EN QUET'D'AILLEURS
FÊTE DE LA MUSIQUE ET DES CULTURES DU MONDE
20 > 24-06/23
C
QUETIGNY.FR
RÉGION BOURGOGNE FRANCHE COMTÉ
bleu
3
VILLE DE QUETIGNY

VILLE DE QUETIGNY

Participez au

Nettoyage citoyen

de votre ville !

Samedi 17 juin 2023 de 9h30 à 11h30

5 points de rendez-vous à 9h30 :
groupes scolaires Mandela, Aiguisons, Huches, Cèdres et Fontaine-aux-Jardins

La Ville fournira sacs et gants.
Possibilité de venir avec une bouteille plastique pour le ramassage de mégots.

Evènement facebook :
Nettoyage citoyen de Quetigny